

Etablissements hospitaliers

145 personnes en réanimation

- 6 dans le Cher
- 22 en Eure-et-Loir
- 10 dans l'Indre
- 39 en Indre-et-Loire
- 14 en Loir-et-Cher
- 54 dans le Loiret

1 056 personnes de retour à domicile (1)

348 décès en établissement de santé (dont 82 résidents d'établissements médico-sociaux) (2)

- 51 dans le Cher
- 79 en Eure-et-Loir
- 60 dans l'Indre
- 56 en Indre-et-Loire
- 38 en Loir-et-Cher
- 64 dans le Loiret

4 791 cas confirmés issus des tests biologiques PCR

Les données sur le nombre de cas confirmés sont désormais disponibles au niveau régional

(1) Concerne les patients ayant été hospitalisés pour Covid-19 et de retour à domicile en raison de l'amélioration de leur état de santé.

(2) Les chiffres des personnes décédées sont cumulatifs depuis le début de l'épidémie

NB : Les chiffres mentionnés peuvent évoluer à la baisse, les établissements pouvant effectuer des corrections a posteriori (cas Covid infirmé).

Etablissements médico-sociaux

301 établissements médico-sociaux ayant effectué un signalement

2 303 résidents malades

- 1 200 confirmés Covid-19
- 1 103 cas possibles

298 résidents décédés dans leur établissement d'accueil (2)

- 61 dans le Cher
- 75 en Eure-et-Loir
- 61 dans l'Indre
- 31 en Indre-et-Loire
- 29 en Loir-et-Cher
- 41 dans le Loiret

En cas de symptômes (fièvre, sensation de fièvre, difficultés respiratoires), **contacter en priorité votre médecin traitant et le Samu Centre 15** si votre état s'aggrave.

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS**

MESSAGES PRINCIPAUX

Assurer le suivi des jeunes enfants



- Les consultations médicales des 1ers mois de vie doivent être poursuivies
- Les rendez-vous de puériculture des 1ères semaines de vie, et certaines visites à domicile des puéricultrices sont réalisés par les services de PMI



Violences conjugales et intrafamiliales

VICTIME OU TÉMOIN ?



En cas d'urgence appelez le 17 ou envoyez un SMS au 114 24h/24 7j/7.

115 SAMU social pour obtenir un hébergement d'urgence.
119 Enfance en danger.



Allez dans votre pharmacie, qui pourra prévenir les forces de l'ordre si vous le souhaitez.



Rendez-vous sur le tchat en ligne, anonyme et gratuit, du portail de signalement des violences sexuelles et sexistes :

www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr



3919 numéro d'écoute gratuit et anonyme pour informer et orienter les femmes victimes de violences ainsi que les témoins.

